



APPEL A LA MOBILISATION GENERALE DES SALAIRES DE L'AERIEN LE 28 MAI 2013

La situation économique et sociale ne cesse de se dégrader avec les politiques d'austérité mises en œuvre dans tout le pays.

Partout, le patronat se sert de la crise pour remettre en cause les droits sociaux et les garanties collectives.

La prolifération des passations de marchés, sur les aéroports, sont autant d'occasions pour le patronat du transport aérien, d'accentuer sa politique répressive.

Blocage des salaires, remise en cause des accords d'entreprise, suppressions d'emplois, une précarité qui se généralise, les conditions de travail qui se dégradent.

L'austérité frappe partout, chez les sous traitants comme dans les entreprises donneuses d'ordres. ADP poursuit sa politique de développement de la sous-traitance et réduit annuellement ses effectifs de 2 %.

Air France qui n'a pas encore terminé son plan « Transform 2015 » avec ses 5 122 suppressions d'emplois et toutes les conséquences pour les salariés de la sous-traitance, annonce déjà que cela ne suffira pas et qu'il faudra probablement programmer un autre plan.

Et comme si cela ne suffisait pas, on veut rendre les salariés de l'aérien corvéables à merci en restreignant toujours plus le droit de grève (loi DIARD), en faisant pression quotidiennement en les menaçant au travers de leur badge. Et la crise sur le gâteau, le gouvernement vient à la rescousse du patronat en s'en prenant au code du travail, au travers de l'accord du 11 janvier 2013, dit de sécurisation de l'emploi, qui aura pour conséquences, s'il venait à être appliqué, de contribuer à dégrader davantage la situation des salariés et de l'emploi.

De plus en plus de salariés veulent passer à l'action pour se défendre et faire front commun contre la politique d'austérité.

Des luttes ont éclaté durant la dernière période, à Marseille, Nice, Lyon, Roissy, Orly, démontrant que les salariés acceptent de moins en moins cette politique d'austérité et qu'elle n'est pas une fatalité.

Les fédérations CGT des transports, du commerce, les Unions Départementales CGT 93 et 94 appellent tous leurs syndicats et sections syndicales à faire du 28 mai 2013, une journée de lutte et de grève :

POUR ◆ L'AUGMENTATION DES SALAIRES ;
◆ LE REFUS DES LICENCIEMENTS ET DE LA PRECARITE.

ET EXIGER ◆ L'ABROGATION DE LA LOI DIARD ET DE LA LOI DITE DE « SECURISATION DE L'EMPLOI » ;
◆ LE DROIT AU TRANSFERT A 100 % DES CONTRATS AVEC TOUS LES ACQUIS EN CAS DE PERTE DE MARCHE DANS LA SOUS-TRAITANCE.

POUR ◆ LE MAINTIEN DU DROIT DE DEPART A LA RETRAITE A 60 ANS A TAUX PLEIN
◆ ET LA PRISE EN COMPTE DE LA PENIBILITE DANS NOS METIERS DE L'AERIEN.

Pour Roissy : rassemblement à 11 heures au CDG 2 E - Porte 8